

8 septembre 1983 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

## Entretien de M. François Mitterrand, Président de la République avec la presse, au Centre de formation professionnelle des jeunes agriculteurs, notamment sur les problèmes de la sylviculture, de la filière bois, de l'installation des jeunes agriculteurs, Besançon, jeudi 8 septembre 1983.

QUESTION.- Monsieur le Président, après ce contact avec les jeunes agriculteurs, il apparaît que leur premier souci est effectivement un problème d'installation. Est-ce que vous pensez qu'il est encore bon pour un agriculteur de s'installer en agriculture en France ?

- LE PRESIDENT.- Il se pose, surtout ici, deux questions. La première est celle de la formation puisque nous rencontrons dans ce centre des stagiaires appartenant à plusieurs disciplines. Les premiers que j'ai rencontrés sont des stagiaires bûcherons. Il y a ici toute une section de sylviculture. Cela nous pose, à nous dirigeants, l'immense problème de la forêt française. Nous avons le plus grand besoin de femmes et d'hommes formés aux utilisations modernes de la forêt. Utilisations modernes mais aussi classiques car après tout, le sciage est connu depuis longtemps dans la pratique de la forêt française et, cependant, a subi - continue de subir - une crise grave.

- De même, toutes les utilisations du bois, des dérivés du bois, jusqu'aux produits finis, placent la France dans une situation difficile depuis trop longtemps sur-le-plan de son commerce extérieur.

- Il faut donc que des jeunes s'intéressent au problème de la forêt, soient formés à ces disciplines et soient capables d'exercer des métiers qui sont, si j'ai bien entendu ce qu'il m'a été dit tout à l'heure, très souhaités, très demandés, bien que cette région où nous sommes ne soit pas celle qui s'y prête le plus. De sorte que ces stagiaires, devenus des professionnels, auront à partager leur emploi entre plusieurs employeurs et travailleront "à la tâche" afin de disposer des moyens pour vivre. Il semble bien, d'après les chiffres qui m'ont été donnés qu'environ les trois quarts de ceux qui sont formés ici trouvent un travail dans la région. C'est ainsi que quelques chômeurs sont venus ici se former pour une mutation professionnelle qui doit normalement réussir.

- Ici sont formés - toujours d'après ce que je viens de voir et ce qu'on m'a expliqué - quelques dizaines de jeunes qui travaillent pour un an ou deux en stage, selon le degré de leur formation préalable. J'ai oublié de dire tout à l'heure que pour les sylviculteurs, pour les bûcherons, il s'agissait de stages de six mois, un an, deux ans, pendant lesquels des jeunes filles, des jeunes hommes, vont vers un métier qu'ils ont plus ou moins choisi, qui correspond cependant à leur goût même si, bien entendu, certains d'entre eux ont été contraints de changer de travail, donc de profession, pour cause de chômage.\

` Suite réponse sur l'installation des jeunes agriculteurs `

- La question que vous me posez se pose alors ainsi : est-ce que cet effort qui est fait par ces stagiaires, l'effort qui est fourni aussi par les formateurs, par les enseignants, est justifié ? Est-ce qu'il ne dirige pas des jeunes gens vers un cul-de-sac après qu'ils aient été formés et donc après avoir espéré, consacré du travail, de l'attention, à connaître un métier sur le bout du doigt, sur-le-plan intellectuel, et sur-le-plan pratique ? Est-ce qu'ils trouveront du travail ou plutôt est-ce que ce travail sera suffisamment rémunérateur ?

- Nous avons entendu tout à l'heure un ancien stagiaire devenu lui-même exploitant, installé,

également responsable syndical, qui a beaucoup réfléchi à ces problèmes et qui dit : "dans mon cas, et pourtant j'aime ce métier et je souhaite le garder, je ferai tout pour y rester, c'est vraiment trop difficile. Mon salaire, mon revenu, est très inférieur au SMIC". C'est le cas de beaucoup d'agriculteurs. Et l'année 1983 est particulièrement difficile après avoir connu en 1982 la meilleure année, les meilleurs résultats des dix années précédentes. Les intempéries successives font qu'aujourd'hui la question que vous venez de me poser est juste : est-ce que vraiment des jeunes installés sont capables, en dépit des réels avantages qui leur sont consentis par des prêts à l'installation, est-ce qu'ils peuvent supporter des années difficiles avant même qu'ils se soient - le terme est de circonstance - enracinés ?

- Voilà le problème qu'étudie M. le ministre de l'agriculture ` Michel Rocard ` , devant lequel est placé le gouvernement et ce que je puis dire c'est que si, au total, l'effort fait pour l'agriculture est très important par rapport à beaucoup d'autres professions, il est vrai que dans certains domaines, dans certaines disciplines, face à certains problèmes, il n'est pas toujours suffisant. Nous sommes placés devant ce problème et le gouvernement ne le récuse pas.

Il n'en reste pas moins que la France dispose d'un sol et d'une quantité de travailleurs, de professionnels. Une bonne terre - elle n'est pas toujours bonne, mais au total elle représente l'une des capacités de production les plus grandes d'Europe - et de bons professionnels, nous laissent penser que l'agriculture a devant elle des grandes chances pour les exploiter au maximum, pour que les industries agro-alimentaires - et le ministre de l'agriculture ` Michel Rocard ` s'y applique avec beaucoup d'énergie - gardent leur place dans le volume de nos exportations. C'est là une richesse considérable et on en a beaucoup parlé depuis beaucoup d'années mais le moment est venu d'aligner les actes sur les paroles.

- Nous avons à cet égard toute une série de projets qui entreront dans les réalités dès cette année et pendant l'année 1984. Il faut que l'agro-alimentaire puisse, par son développement, permettre aux jeunes de croire dans leur métier. A cet égard, vous savez que la réponse ne peut pas être purement française, qu'elle est surtout européenne et d'où les batailles extrêmement difficiles menées par nos représentants dans les assemblées européennes, particulièrement par le ministre de l'agriculture et, le cas échéant, par le ministre de l'économie ` Jacques Delors ` , qui ont à disputer gravement pour donner une confiance collective à cette Europe des dix ` CEE ` face à la concurrence américaine triomphante.

- Si l'on continue d'offrir un front dispersé, désuni aux envahissements des productions américaines, alors on baissera les bras. Telle n'est pas la volonté du gouvernement français qui se sent très communautaire, qui est un partenaire loyal à l'égard des Etats-Unis d'Amérique, mais qui n'accepte pas cette mainmise économique sur l'agriculture. Voilà pourquoi notre chantier est vaste.

- Mais à votre question je réponds positivement : oui, l'agriculture française doit connaître des développements, grâce à l'action de tous, stagiaires d'aujourd'hui, professionnels de demain, enseignants - je ne saurais oublier le rôle considérable des enseignants agricoles et particulièrement de l'enseignement public agricole, pouvoirs publics, organisations syndicales, associations. Tout cela réuni offre des perspectives très sûres si on le veut, à l'agriculture française.

QUESTION.- Monsieur le Président, pourquoi êtes-vous venu ici, dans l'Est, pourquoi avez-vous choisi cette région ?

- LE PRESIDENT.- Lorsque je désire aller dans un département de France pour avoir une vue complète des activités de notre économie, pas simplement de notre économie mais aussi du développement culturel, de l'enseignement sous tous ses aspects, on me fait des propositions diverses. Là, il s'agit d'un centre parmi les meilleurs. Je crois qu'il se situe en quatrième rang parmi les 152 centres de formation pour adultes. Il s'est signalé à mon attention. D'autre part, il y a déjà quelque temps que je ne suis pas venu dans cette région, dans ce département. Tout cela réuni fait que je suis venu là, étant bien entendu que j'aurais pu aller ailleurs et y trouver d'autres enseignements qui m'auraient été tout à fait utiles.

QUESTION.- En ce qui concerne le budget de l'agriculture, ne pensez-vous pas, monsieur le

Président, que les coupes qui se préparent ne sont pas trop claires ?

- LE PRÉSIDENT.- On parlera du budget lorsqu'il aura été soumis au Parlement. Nous n'en sommes pas là, la discussion commence au sein du conseil des ministres le 14 septembre et sera reprise et conclue le 21. N'allons pas plus vite que la musique.\

QUESTION.- Quels sont les enseignements que vous tirez des dialogues que vous avez eus ce matin avec les stagiaires ?

- LE PRÉSIDENT.- Je n'ai pas d'idées préconçues - je mets beaucoup l'accent dans ces visites sur la formation. Là, c'est un exemple typique. Non seulement j'y trouve la formation classique menée, je le sais, avec beaucoup de diligence et d'esprit d'imagination par les formateurs et les enseignants, mais aussi la formation moderne, celle du futur qui commence dans le présent. C'est vrai que parmi les difficultés qui m'ont été signalées - et je les ai notées émanant du président du CDJA et de l'un des responsables syndicalistes qui se sont exprimés, mais j'ai déjà entendu d'autres choses sur le même thème - j'en tire certaines conclusions.

- Il est très important que notre formation connaisse des développements technologiques considérables, car lorsque les agriculteurs exploitants ou bien associés - de plus en plus le phénomène de l'association répond à beaucoup de questions posées en agriculture - seront informés des prix, des quantités, des qualités, des valeurs, du mouvement des affaires, alors ils adapteront leurs productions et cela sera d'autant mieux possible qu'on enseignera dans des centres comme celui-ci les méthodes les plus modernes autour de l'électronique et à partir de l'ordinateur. Des petits ordinateurs dans un centre comme celui-ci, dans lequel on apprendra un jour la façon de les manier, de les utiliser - je ne sais d'ailleurs si tel n'est pas le cas - offriront des possibilités tout à fait appréciables. En tout cas, il faut que cet outillage soit fourni au maximum par les pouvoirs publics. Ce qu'on appelle le logiciel français, disons l'intelligence française mise en boîte, devant une valeur marchande pour utilisation par des mécaniques, le cas échéant étrangères, peu importe, l'intelligence, le logiciel français, sont considérés comme remarquables. Il y a d'ailleurs là une possibilité industrielle tout à fait significative.

- Lorsqu'un exploitant relié à d'autres exploitants et, surtout, à des centres où leur seront fournies toutes les informations dont je viens de parler - les prix, les quantités, les qualités, les valeurs, le mouvement des affaires, le mouvement des marchés - je suis sûr qu'il sera plus à même de faire face aux défis économiques. Je crois que notre agriculture sera mieux outillée encore à partir de professionnels sérieux et compétents, ceux que l'on forme ici.\

LE PRÉSIDENT.- Voilà quelques réponses données au passage mais, si vous le voulez bien maintenant, nous allons nous séparer pour continuer notre visite à moins qu'il y ait une question qui s'impose ?

- QUESTION.- Vous parliez tout à l'heure des problèmes de la forêt. Il y a eu récemment les problèmes de la Chapelle Darblay. Verra-t-on prochainement un plan pâte à papier ?

- LE PRÉSIDENT.- Le plan à partir de la filière bois est l'objet, à l'heure actuelle, d'un considérable travail préparatoire. Je pense que M. le ministre de l'agriculture et M. le secrétaire d'État seront en mesure de rapporter à ce sujet à bref délai.

- LE MINISTRE `Michel Rocard`.- Le papier est de la compétence du ministre de l'industrie `Laurent Fabius` mais nous travaillons très étroitement ensemble.

- LE PRÉSIDENT.- Oui, mais c'est à partir de la filière bois ?

- LE MINISTRE.- Bien sûr.

- LE PRÉSIDENT.- Nous serons en mesure de produire du papier et bien d'autres choses : du meuble etc, vous imaginez à l'heure actuelle toutes les applications qui pourraient exister. Moi, je m'efforce de développer la création artistique. Quand je dis moi, je veux dire que j'essaie d'inspirer cette action pour qu'on cesse d'acheter nos meubles - pour peu qu'ils existent - uniquement dans des pays étrangers. De même que ce que vous disiez de la Chapelle Darblay, j'ai dit un mot là-dessus tout à l'heure. Quand on pense que ce type de papier ne peut pas être fabriqué de façon compétitive en France, cela choque. Il faut s'y adapter mais on ne le fera pas d'un seul coup.

- LE MINISTRE.- C'est un problème d'investissement pour se mettre à niveau de compétitivité et organiser le redémarrage après.\

QUESTION.- Monsieur le Président, est-ce que vous pourriez dire un mot sur le grand canal ? Beaucoup d'agriculteurs dans le secteur sont inquiets de l'attente dans laquelle ils sont depuis une dizaine d'années. Il y a beaucoup de remembrements qui ne peuvent pas se faire, il y a des terres bloquées par la SAFER ...

- LE PRESIDENT.- Parce que les agriculteurs seraient désireux qu'il se fasse ?

- QUESTION.- Non, eux, ils voudraient savoir s'il se fera ou non et comment ils pourront utiliser leurs terres.

- LE PRESIDENT.- Selon les départements, on observe des attitudes différentes. Jusqu'à Lyon et un peu au nord, jusqu'en Saône-et-Loire, on voit un mouvement très favorable à l'édification de ce canal. Puis, à partir de la Saône-et-Loire jusqu'en Alsace, on a davantage de réticence.

- Votre question est plus simple : il faudrait savoir. Ca, c'est à messieurs les ministres compétents d'en parler au gouvernement. Je ne me substitue pas au gouvernement.

- Nous avons des investissements très lourds, celui-là en fait partie. Doit-il être préféré à d'autres ? Mon sentiment personnel n'a pas à être exprimé pour l'instant, bien que j'en aie un et que, de façon générale, je considère que les canaux en France devraient connaître une meilleure situation car la voie d'eau est une voie très économique. Il serait dommage, d'abord, de ne pas entretenir ce qui existe et, ensuite, de ne pas développer ce qui permettrait d'organiser des circuits économiques beaucoup plus courts pour ne pas laisser l'Europe du Nord organiser son marché à elle toute seule.

- LE MINISTRE.- En principe, monsieur le Président de la République, la question doit être abordée dans le IXème Plan, dans la deuxième loi du IXème Plan qui doit venir à l'Assemblée `Assemblée nationale` dans deux mois, deux mois et demi, au moins dans des conditions suffisantes pour lever l'incertitude à laquelle vous avez fait allusion et qui est, en effet grave, je le sais.

- LE PRESIDENT.- Merci.\